



Trusted Trader News

We wish you a Happy New Year!

2026

Welcome New Director Trusted Traders Division

Danielle Pouliot

In 2025, Danielle Pouliot was proud and honored to be asked to lead the Canada Border Services Agency's Trusted Trader Programs. After devoting 20 years to border operations in the Quebec region, she transitioned to Headquarters in 2022. Now leading the Partners in Protection and Customs Self Assessment Programs, she continues to work closely with regional operations. With Director Pouliot's leadership and the support of regional teams, the Trusted Trader Programs are taking steps to reduce red tape for industry and strengthen consultation with our partners. Building on strong, established relationships, our team remains committed to enhancing supply chain security and strengthening Canada's border security. Director Pouliot would like to personally thank all of our trusted partners for their ongoing contributions to our shared mission of securing the trade chain and our borders for all Canadians. We look forward to continuing our work together in the year ahead.

Trusted Trader Member Spotlight

Zavcor Trucking

Zavcor Trucking Ltd
3650 Eagle St, Stevensville,
ON L0S 1S0



The Trusted Trader program is pleased to focus this issue's Member Spotlight on Zavcor Trucking. Zavcor has been a long valued program member for many years. In that time, Zavcor has become a renowned trusted business, helping to enhance supply chain security while maintaining a striking competitive edge. Zavcor has adopted several unique approaches as a highway carrier that ensure their status in the Partners in Protection program.

The Zavitz family's roots in the industry go back to the 1940s, when Kirk Zavitz's father operated a family-owned trucking company in Niagara. Kirk grew up in that world and learned the business firsthand. In 1976, he purchased his first truck and began working as an owner-operator, hauling produce along the Eastern Seaboard.

Kirk transitioned through different types of business until the 1990s, when he founded Zavcor Trucking in Wainfleet before moving the operation to Stevensville, Ontario.

That hands-on approach has never changed. Kirk still likes to get behind the wheel and can often be found moving cargo alongside customers. This practical, down-to-earth mindset ripples through the company, and has helped shape Zavcor into the family-oriented business it is today.

Today, Zavcor is recognized as much for its driver training academy as it is a premier highway carrier. As part of training tomorrow's professional drivers in all aspects of safe truck operation, Zavcor ensures their trainees become well-versed in their role as participants in the PIP and CTPAT programs in mitigating risks and threats to trade chain security for Canadians and Americans alike.

In 2023, Zavcor Training Academy saw an application for their highly visible trailers in support of the **Know Human Trafficking Campaign**. To support this important work, one of the trailers was wrapped in a design to raise awareness about the threat of human trafficking and how to spot the indicators. In collaboration with the Women's Trucking Federation of Canada and Crimestoppers, Zavcor is raising the bar for PIP members' efforts to protect Canada and secure the trade chain.



Business Number (BN) Hijacking

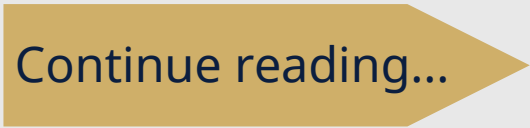
In the last few years, fraudulent importer documents and credentials have been used worldwide to smuggle contraband. In Australia, the practice is known as “Piggy Backing” and at the CBSA, we call it “**BN Hijacking**”. It poses significant risks to Trusted Traders and the broader trade chain.



**DON'T GET
BLINDSIDED!**

What is BN Hijacking?

It begins when a bad actor uses the **documentation for legitimate cargo** to try moving **contraband** into Canada. Often, this takes place without the importer or shipper's knowledge until it is **too late**. The legitimate shipment is contracted to a carrier, but paperwork like Bills of Lading, PARS, and Commercial Invoices are doctored to closely match the **route, weight, and timelines** of the contraband shipment. With editing software, invoice numbers, carrier names, seal numbers and dates can be changed so that the contraband will be released at the border. A short time later, the legitimate cargo arrives at the border with the original documents. So far, this practice is limited to the highway mode, but could also be used in air, marine and rail movements, too.



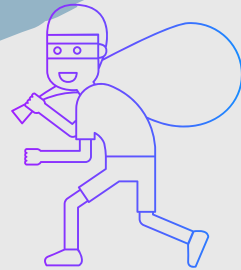
Continue reading...

Business Number (BN) Hijacking

If you think that your shipment has been or will be used to move contraband Contact **CBSA border watch** at 1-888-502-9060.

To learn more about this practice and how to safeguard against it, contact your Senior Trusted Trader Officer.

**DON'T GET
BLINDSIDED!**



Can you recognize it? Learn to spot these **red** flags:

- Your carrier **stops** communicating with you (goes radio silent)
- The documents presented at the border and upon delivery are **photocopied**
- Your shipment is unusually **delayed** without explanation from the carrier
- A third party carrier is used **without approval**
- Seal numbers **don't match** without any valid explanation
- Evidence that someone altered the shipping documents, such as **ghost images** of the original information. You might notice a few characters on an invoice that look different from the others or spot the outline where White-Out was used

Get ahead of “BN Hijacking” before it happens:

- **Screen** your business partners thoroughly
 - Consider only working with **PIP** and **CTPAT** businesses
 - Make sure that the company has a **positive track record**
 - Do some **open source research** before contracting
- Use risk management software
- Work with companies that track your shipments in **real time**
- Reconcile shipments with purchase orders as soon as possible to **identify duplicates**
- **Check seals** when deliveries arrive



CARM Reminder

A red pushpin is pinned to the top center of the tan paper background.

The CBSA Assessment and Revenue Management (CARM) system is the official system of record for the collection of duties and taxes for commercial goods imported into Canada.

CARM has introduced important changes to how transporters (carriers and freight forwarders) communicate with the CBSA. Trade chain partners that register their businesses in the CARM Client Portal (CCP) can manage their accounts and access other online services from CBSA.

As part of an annual review, the Partners in Protection Memorandum, D23-1-1, has been updated to include a **new program eligibility requirement that all applicants and members be registered in the CCP.**

CARM Reminder

Client Portal Capabilities



Bond and Security: Manage existing bonds or post a new bond directly within the CCP.



Business Information Updates: Update business information on file with the CBSA, including company address, contact details, account payment preferences, and much more.



Invoicing and Administrative Monetary Penalty System Management: View, manage, and pay any invoices issued by the CBSA, as well as all penalties issued for non-compliance.



Customs Self Assessment (CSA) Program: CCP registration is required to apply for and manage CSA membership.



Communicate with the CBSA: Receive and respond directly to communication from the CBSA via the secure CCP.

COMMERCIAL LANE ENHANCEMENT (CLE)

The CBSA launched the Secure Corridor pilot lane at the Ambassador Bridge in Windsor, Ontario, from September 17, 2018, to October 6, 2025. The pilot aimed to test remote processing of commercial traffic and expedite low-risk shipments, supporting the CBSA's modernization of border management.

The pilot project wrapped on October 6th, 2025 and its findings will guide the next phase of work in Southern Ontario to enhance commercial lanes at the Ambassador and Blue Water Bridges, starting early 2027. The CLE Project focuses on automating tasks to improve processing and reduce physical interactions between Border Services Officers (BSOs) and truck drivers. This will involve using Radio Frequency Identification (RFID) Devices and License Plate Readers (LPR) at 22 lanes to automate some data entry and risk assessment in CBSA systems, getting you and your cargo through the border even faster.

We sincerely thank all pilot participants for their essential role in this initiative, which has advanced our border modernization efforts.



Navigating Sanctions Compliance Amid Market Diversification

Canada's autonomous sanctions regimes reinforce sovereignty and advance economic diplomacy by isolating malign actors, increasing the cost of aggressive and unlawful behaviour, and sending a signal that policies and actions violating international rules and norms will not be tolerated. Sanctions can be precise tools when shaped by strategic intent, with their impact amplified through clear goals and coordination among like-minded partners.

With our geopolitical and economic landscape changing day by day, sanctions have become a tool of choice in Canada's foreign policy toolkit. Sanctions place restrictions on or prohibit certain activities between Canadians (both in Canada and abroad) and persons (individuals and entities) in Canada, and listed foreign states, individuals, or entities.

For businesses and trade facilitators, activities that may be at risk for sanctions violations include:

- Contracts for the supply of goods and services
- Exchange of goods, services or information with persons located in or originating from a sanctioned country or a country adjacent to a sanctioned country
- Foreign investment or exchange of funds
- Travel of personnel to a sanctioned country or peripheral region
- International partnerships and recruitment of foreign personnel

As each circumstance is specific and may engage sanctions in a different way, it is important to carefully review the applicable sanctions regulations before conducting any trade-related activities.

Sanctions compliance tools

Sanctions compliance programs play a central role in sanctions compliance within an organization. Managing risks effectively to prevent, detect and address potential sanctions violations is key. The ever-evolving nature of sanctions, including export and import prohibitions, requires persons (individuals and entities) in Canada and Canadian persons abroad to continuously monitor and update their compliance programs. This means undertaking rigorous due diligence and applying robust internal policies, procedures, and controls that are tailored to the specific risks faced by the individual or entity.

Gaps in sanctions compliance can lead to violations. Some of the common weaknesses or deficiencies are:

- Lack of awareness of sanctions obligations
- Not staying up to date on sanctions
- Misinterpreting or misunderstanding Canada's sanctions regime
- Lacking a formal sanctions compliance program
- Improper due diligence

Establishing, implementing, and documenting a thorough compliance program is recommended to meet your obligations under Canada's sanctions legislation and the associated regulations.

Guidance: To support compliance with Canada's sanctions regime, information and guidance is available on Global Affairs Sanctions website under Canadian Sanctions – Information and Guidance and FAQs. This section also includes a guide on implementing a sanctions compliance program to support Canadian stakeholders.

Stay up-to-date: Any changes to Canada's sanctions regime, including regulatory amendments, are highlighted on the recent announcements page and also sent to members of the public who subscribe to email notifications.

The Global Affairs Canada Sanctions Outreach and Compliance team supports Canadian stakeholders in navigating Canada's sanctions regime and understanding compliance obligations. For inquiries or questions on sanctions, please contact us.



Agence des services
frontaliers du Canada

Canada Border
Services Agency

Canada



We want to hear from you!

Our members have always played a key role in the development of future program benefits. Your feedback continues to help guide and inform our future direction.

[Give us your feedback!](#)

[No longer want to receive these bi-annual emails? Unsubscribe here](#)



Canada Border
Services Agency

Agence des services
frontaliers du Canada

French Version
Below



Nouvelles des négociants dignes de confiance

Nous vous souhaitons une bonne année!

2026

Bienvenue à la nouvelle directrice des programmes des négociants dignes de confiance

Danielle Pouliot

En 2025, Danielle Pouliot a été fière et honorée d'être invitée à diriger les programmes pour les opérateurs commerciaux dignes de confiance de l'Agence des services frontaliers du Canada. Après avoir consacré 20 ans aux opérations frontalières dans la région du Québec, elle a rejoint le siège social en 2022. Aujourd'hui à la tête des programmes Partenaires en protection et d'autocontrôle douanier, elle continue de travailler en étroite collaboration avec les opérations régionales. Sous la direction de la directrice Pouliot et le soutien des équipes régionales, des initiatives sont mises en place pour alléger les démarches administratives pour les opérateurs économiques agréés et améliorer la concertation avec nos partenaires. S'appuyant sur des relations solides et bien établies, notre équipe reste déterminée à améliorer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et à renforcer la sécurité des frontières du Canada. La directrice Pouliot souhaite exprimer ses remerciements à tous nos partenaires de confiance pour leur aide inestimable dans notre mission commune qui vise à protéger la chaîne commerciale et nos frontières pour tous les Canadiens. Nous sommes enthousiastes de poursuivre notre collaboration au cours de l'année à venir.

Trusted Trader Member Spotlight

Zavcor Trucking

Zavcor Trucking Ltd
3650 Eagle St, Stevensville,
ON L0S 1S0



Le Programme des négociants dignes de confiance est heureux de mettre en vedette Zavcor Trucking dans la rubrique « Pleins feux sur les membres » de ce numéro. Zavcor est un membre de longue date du programme. Au fil des années, l'entreprise est devenue une organisation reconnue et fiable, contribuant activement à l'amélioration de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement tout en maintenant un avantage concurrentiel exceptionnel. Grâce à plusieurs approches novatrices en tant que transporteur routier, Zavcor s'est distinguée et mérite pleinement sa place au sein du programme Partenaires en protection.

Les racines de la famille Zavitz dans ce secteur remontent aux années 1940, lorsque le père de Kirk Zavitz était propriétaire d'une entreprise familiale de transport routier à Niagara. Kirk a grandi dans ce milieu et a appris le métier sur le terrain. C'est en 1976, qu'il a acheté son tout premier camion et a commencé à travailler en tant que propriétaire-exploitant, transportant des marchandises agricoles le long de la côte est.

Jusqu'à la fin des années 1990, Kirk a pratiqué divers types d'activités commerciales, en particulier en fondant Zavcor Trucking à Wainfleet avant de déménager l'entreprise à Stevensville, en Ontario.

Cette approche pratique n'a jamais changé. Kirk aime toujours prendre le volant et il est souvent vu en train de transporter des marchandises avec ses clients. Cette mentalité pratique et terre-à-terre se reflète dans l'ensemble de l'entreprise et a aidé à faire de Zavcor l'entreprise familiale qu'elle est aujourd'hui.

Aujourd'hui, Zavcor est connue à la fois pour son académie de formation des conducteurs et pour être un transporteur routier de premier plan. Dans le but de former les conducteurs professionnels de demain à tous les aspects de la conduite en toute sécurité des camions, Zavcor veille à ce que ses stagiaires maîtrisent leur rôle dans la réduction des risques et des menaces pour la sécurité de la chaîne commerciale, tant pour les Canadiens que pour les Américains, en tant que participants aux programmes PIP et CTPAT.

En 2023, l'académie de formation Zavcor a reçu une demande pour ses remorques très visibles afin de promouvoir la campagne « Know Human Trafficking » (Connaître la traite des êtres humains). Afin de soutenir cette mission importante, , l'une des remorques fut recouverte d'un habillage visant à sensibiliser le public à la menace que représente la traite des êtres humains et à la manière de repérer les indicateurs. En partenariat avec la Women's Trucking Federation of Canada et Crimestoppers, Zavcor met l'accent sur les efforts des membres du PIP pour garantir la sécurité du Canada et la protection de sa chaîne d'approvisionnement.



Détournement de numéro d'entreprise (NE)

Au cours des dernières années, des documents et des références d'importateurs frauduleux ont été utilisés dans le monde entier pour faire passer des marchandises de contrebande. En Australie, cette pratique est connue sous le nom de « piggy backing » et à l'ASFC, nous l'appelons « **détournement de numéro d'entreprise** ». Elle présente des risques importants pour les négociants de confiance et la chaîne commerciale en général.

Ne vous laissez
pas surprendre!



C'est quoi le détournement d'EN?

Elle commence lorsqu'un acteur malveillant utilise les **documents d'une cargaison légitime** pour tenter d'introduire **des marchandises de contrebande** au Canada. Souvent, cela se produit à l'insu de l'importateur ou de l'expéditeur, jusqu'à ce qu'il soit **trop tard**. L'expédition légitime est confiée à un transporteur, mais les documents tels que les connaissements, les PARS et les factures commerciales sont falsifiés afin de correspondre étroitement à **l'itinéraire, au poids** et aux **délais** de l'expédition de contrebande. À l'aide d'un logiciel d'édition, les numéros de facture, les noms des transporteurs, les numéros de scellés et les dates peuvent être modifiés afin que la marchandise de contrebande soit dédouanée à la frontière. Peu de temps après, la cargaison légitime arrive à la frontière avec les documents originaux. Jusqu'à présent, cette pratique se limite au transport routier, mais elle pourrait également être utilisée dans le transport aérien, maritime et ferroviaire.

Lisez la suite...

Détournement de numéro d'entreprise (NE)

Si vous pensez que votre envoi a été ou sera utilisé pour transporter des marchandises de contrebande, contactez **le service de surveillance des frontières de l'ASFC** à l'adresse ou au **1-888-502-9060**.

Pour en savoir plus sur cette pratique et sur les moyens de s'en prémunir, contactez votre agent principal chargé des commerçants dignes de confiance.

Savez-vous la reconnaître ? Apprenez à repérer ces signaux d'alerte :

- Votre transporteur cesse de communiquer avec vous (il ne donne plus de nouvelles).
- Les documents présentés à la frontière et à la livraison sont **photocopiés**
- Votre envoi est anormalement **retardé** sans explication de la part du transporteur
- Un transporteur tiers est utilisé **sans autorisation**
- Les numéros de scellés **ne correspondent pas** sans explication valable
- Il y a des preuves que quelqu'un a modifié les documents d'expédition, comme **des images fantômes** des informations originales. Vous pouvez remarquer que certains caractères d'une facture semblent différents des autres ou repérer les traces de correcteur blanc

Anticipez le « détournement BN » avant qu'il ne se produise :

- **Vérifiez** minutieusement vos partenaires commerciaux
 - Envisagez de ne travailler qu'avec des entreprises PIP et CTPAT
 - Assurez-vous que l'entreprise a de **bons antécédents**
 - Effectuez **des recherches ouvertes** avant de conclure un contrat.
- Utilisez un logiciel de gestion des risques
- Travaillez avec des entreprises qui suivent vos expéditions en **temps réel**
- Rapprochez les expéditions des bons de commande dès que possible afin **d'identifier les doublons**
- **Vérifier les scellés** à la réception des livraisons



Rappel GCRA



Le système d'évaluation et de gestion des recettes (GCRA) de l'ASFC est le système officiel d'enregistrement pour la perception des droits et taxes sur les marchandises commerciales importées au Canada.

Le GCRA a apporté des changements importants à la façon dont les transporteurs (transporteurs et transitaires) communiquent avec l'ASFC. Les partenaires de la chaîne commerciale qui enregistrent leur entreprise dans le portail client du CARM (CCP) peuvent gérer leurs comptes et accéder à d'autres services en ligne de l'ASFC.

Dans le cadre d'un examen annuel, le mémorandum Partenaires en protection, D23-1-1, a été mis à jour afin d'inclure une **nouvelle exigence d'admissibilité au programme selon laquelle tous les candidats et membres doivent être inscrits au CCP.**

Rappel GCRA

Client Portal Capabilities



Cautionnement et garanties : Gérer les cautionnements existants ou déposer un nouveau cautionnement directement dans le PCG.



Mises à jour des renseignements commerciaux : Mettre à jour les renseignements commerciaux figurant au dossier de l'ASFC, y compris l'adresse de l'entreprise, les coordonnées, les préférences de paiement du compte, et bien plus encore.



Gestion de la facturation et du Régime de sanctions administratives pécuniaires (RSAP) : Consulter, gérer et payer toutes les factures émises par l'ASFC, ainsi que toutes les pénalités imposées pour non-conformité.



Programme d'autocotisation des douanes (PAD / CSA) : L'inscription au PCG est requise pour présenter une demande d'adhésion au programme CSA et pour en gérer le statut.



Communiquer avec l'ASFC : Recevoir et répondre directement aux communications de l'ASFC par l'entremise du PCG sécurisé.

AMÉLIORATION DES VOIES COMMERCIALES (AVC)

L'ASFC a lancé le projet pilote de couloir sécurisé à l'ambassadeur Bridge à Windsor, en Ontario, du 17 septembre 2018 au 6 octobre 2025. Ce projet pilote visait à tester le traitement à distance du trafic commercial et à accélérer les expéditions à faible risque, afin de soutenir la modernisation de la gestion des frontières par l'ASFC.

Le projet pilote s'est achevé le 6 octobre 2025 et ses conclusions guideront la prochaine phase des travaux dans le sud de l'Ontario visant à améliorer les voies commerciales aux ponts Ambassador et Blue Water, à partir du début de 2027. Le projet AVC à automatiser certaines tâches afin d'améliorer le traitement et de réduire les interactions physiques entre les agents des services frontaliers (ASF) et les chauffeurs de camion. Cela impliquera l'utilisation de dispositifs d'identification par radiofréquence (RFID) et de lecteurs de plaques d'immatriculation (LPR) sur 22 voies afin d'automatiser certaines saisies de données et évaluations des risques dans les systèmes de l'ASFC, ce qui vous permettra, à vous et à votre cargaison, de passer la frontière encore plus rapidement.

Nous remercions sincèrement tous les participants au projet pilote pour leur rôle essentiel dans cette initiative, qui a fait progresser nos efforts de modernisation de la frontière.



Gérer la conformité aux sanctions dans un contexte de diversification des marchés

Le Canada utilise des sanctions autonomes pour protéger sa souveraineté et appuyer sa politique étrangère. Ces mesures visent les acteurs malveillants, augmentent le coût des comportements illégaux ou agressifs et envoient un message clair : les violations des règles internationales ne seront pas tolérées. Lorsqu'elles sont utilisées avec des objectifs précis et en coordination avec des pays partenaires, les sanctions peuvent être des outils efficaces et ciblés.

Dans un contexte géopolitique et économique en constante évolution, les sanctions sont devenues un élément central la politique étrangère du Canada. Elles limitent ou interdisent certaines activités entre des Canadiens (au Canada et à l'étranger) et des pays, des personnes ou des organisations étrangères inscrits sur les listes de sanctions canadiennes.

Pour les entreprises et les facilitateurs commerciaux, les activités pouvant être touchées par des sanctions comprennent notamment:

- Les contrats de fourniture de biens et de services
- L'achat, la vente ou l'échange de biens ou d'informations avec des personnes ou des entreprises situées dans un pays sous sanctions ou dans une région voisine
- Les investissements étrangers ou les transferts de fonds
- Les déplacements de personnel vers un pays ou une région sous sanctions
- Les partenariats internationaux et le recrutement de personnel étranger

Comme chaque situation est différente, il est essentiel de vérifier les règlements de sanctions applicables avant d'entreprendre toute activité commerciale internationale.

Outils de conformité aux sanctions

Les programmes de conformité aux sanctions sont essentiels pour aider une organisation à respecter ses obligations légales. Ils permettent de repérer, de prévenir et de traiter les risques de violations des sanctions. Comme les sanctions, y compris les interdictions d'exportation et d'importation, changent fréquemment, les personnes et les entreprises au Canada, ainsi que les Canadiens à l'étranger, doivent revoir et mettre à jour régulièrement leurs programmes de conformité. Cela comprend la réalisation de vérifications appropriées et de l'application de politiques, des procédures et des contrôles internes solides, adaptés aux risques spécifiques auxquels ils sont exposés.

Des programmes de conformité faibles ou inexistants augmentent le risque d'infraction. Les problèmes courants comprennent:

- le manque de connaissance des sanctions applicables
- le fait de ne pas suivre les mises à jour
- la mauvaise compréhension du régime de sanctions du Canada
- l'absence d'un programme officiel de conformité
- une vérification insuffisante (diligence raisonnable)

Il est recommandé d'établir, de mettre en œuvre et de documenter un programme de conformité complet afin de respecter vos obligations en vertu de la législation canadienne sur les sanctions et des règlements connexes.

Conseils: De l'information et des conseils sont disponibles sur le site Web des sanctions d'Affaires mondiales sous la rubrique Sanctions canadiennes – Renseignements et conseils et FAQ. Cette section comprend également un guide pour aider les entreprises et organisations canadiennes à mettre en place un programme de conformité aux sanctions.

Rester informé: Les changements au régime de sanctions du Canada, y compris les modifications réglementaires, sont publiés dans la section des annonces récentes et envoyés par courriel aux personnes inscrites aux alertes.

L'équipe de sensibilisation et de conformité aux sanctions d'Affaires mondiales Canada aide les personnes et les organisations canadiennes à comprendre leurs obligations. Pour toute question vous pouvez communiquer avec nous.



Nous voulons vous entendre!

Les participants aux programmes des négociants dignes de confiance ont toujours joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des avantages futurs des programmes. Vos commentaires continuent de contribuer à éclairer notre orientation future.

Faites-nous part de
vos commentaires!

[Vous ne voulez plus recevoir ces courriels semestriels? Désabonnez-vous ici.](#)



END